L'AUBE

INTERNATIONALISTE

droit d'expression

expression

DE

L' ECONOMIE

DE GUERRE

P. 5Frs.

PLAN

" DROIT D'EXPRESSION, EXPRESSION
DE L ECONOMIE DE GUERRE "

I) LES TENTATIVES D' ASSOCIATION CAPITAL/TRAVAIL.

a) De 1968 à 1978

b) La situation aprés les législatives de 1978.

II) LES CONSEILS DE COLLABORATION DE CLASSE.

a) Le contexte crise/guerre.

b) Une collaboration de classe permanente.

III) LA SIGNIFICATION ACTUELLE DES LOIS AUROUX.

a) Un bilan évocateur.

b) Une curieuse dépropriation.

c) Le retour à la DPO et la commandite de travail

d) Rénovation du syndicalisme et démocratie industrielle.

e) La politique sociale personnalisée.

IV) L'ATOMISATION DES TRAVAILLEURS PAR L'ECLATEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL.

a) Les 900 jours de négociations sur le temps de travail.

b) La pulvérisation du temps de travail

c) Commentaires sur la "Stratégie du temps rémunéré "

V) UTILISATION DES EQUIPEMENTS,PRODUCTIVITE ET TEMPS DE TRAVAIL.

a) Le développement du travail en équipe.

b) La 5éme équipe en question.

INTRODUCTION

La brochure que nous vous présentons,a pour but d'éveiller la compréhension de la classe ouvriére et des militants révolutionnaires sur les systémes de collaboration de classes actuels. Depuis I973,notre groupe c'est particuli--éroment attaché à combattre les méthodes modernes et anciennes que la bour--geoisie met en place pour atomiser et concasser le mouvement ouvrier. Nos anciennes brochures traitaient en autre : des horaires mobiles, de la DPO , de la réforme Sudreau, de la plate Forme CFDT...

Pour bien comprendre la situation actuelle,il faut absolument faire une distinction entre la période de reconstruction capitaliste (l'aprés guerre) et les périodes de crise/guerre.
Au cours de la période de reconstruction, la bourgeoisie va jouer à fond la carte du " collectivisme " . La lutte collective pour les réformes est admise et entretenue par le Capital lui même à coup de revendications " QUANTITATIVES " (hausse des salaires) (protection sociale selon le systéme de la répartition). Cette période engendre l'hégémonie totale des syndicats et de la gauche du Capital sur la classe ouvriére.

En période de crise,l'histoire nous apprend qu'il y a toujours un certain repli du mouvement ouvrier sur lui même quand celui ci se rend compte que la lutte ne paie plus. Les syndicats perdent rapidement leur raison d'être celle de négociateurs du prix de la force de travail,la gauche du Capital apparait pour ce qu'elle est: la gestionnaire de celui ci.

La bourgeoisie à parfaitement conscience de ce processus dont elle tire les ficelles. Elle va donc profiter de cette phase de " déboussolement" disons plutôt d'attentisme de la classe ouvriére pour l'atomiser totalement en reprenant à son compte la critique passive des ouvriers individualisés contre les syndicats. Tout en critiquant les syndicats, leur archaîsme , la bourgeoisie commencera à gonfler sa roue de secours (droit d'expres sion direct des salariés) (conseils d'Atelier...). La lutte de la bour - -geoisie contre les syndicats est l'expression directe de celle ci contre la lutte réformiste contre le "quantitatif" le seul syndicalisme qui sera admis, c'est celui qui acceptera de mettre la "roue de secours " de renon cer à la lutte pour les réformes,à la politique contractuelle,aux conven--tions collectives etc... Tout celà doit être liquidé sur l'autel de la productivité . La lutte de tous pour les réformes doit laisser la place à la " lutte de tous contre tous".
L'axe de la collaboration de classe ne passe donc plus au travers du prisme de la lutte pour les réformes " Quantitatives" mais au travers du " patrio tisme d'entreprise", de la "cellule de travail" et par la sublimation de l'individu de sa personnalité au travail et pour le travail.

Le "front syndical réformiste" doit donc changer de peau, ce "recentrer" en "front du travail" pour les réformes " qualitatives", quant au " quali tatif" il dépendra de la productivité et non plus de la lutte collective à la Procuste. C'est l'attachement à l'entreprise,la soumission totale et permanente à celle ci qui sera le gage d'une hypothétique augmentation de salaire.

.../...

En fait la bourgeoisie prend les devants et se prépare à un surgissement rapide d'un nouveau Mai 68 qui pourrait dans la période actuelle donner naissance à des organisations du type des Conseils ou Soviets. Elle sait que dans un premier temps les ouvriers se révolteront pour des raisons économiques (chomage , vie chère), ce qu'ils exigeront sous la houlette de la gauche du capital c'est la "renaissance économique". Par conséquent la solution que prépare déjà la classe bourgeoise c'est de couper l'économique du politique pour isoler les révolutionnaires. Lénine avait parfaitement compris celà quand il écrivait:

> "Dire aux soviets: luttez mais ne prenez pas en mains tout le pouvoir d'état, ne devenez pas des organisations d'Etat, c'est prêcher la collaboration des classes et la "paix sociale" entre le prolétariat et la bourgeoisie." Le rénégat Kautsky

En effet la bourgeoisie est contre les soviets révolutionnaires mais pas contre les soviets économistes et auto-gestionnaires . Lors de la poussée révolution--naire issue de la première guerre mondiale, le Reich Allemand passa un décret prescrivant la formation de Comités d'ouvriers afin de casser les reins aux Conseils révolutionnaires (voir le congrés de la ligue Spartacus page 52 édt spartacus). De même aux USA Wilson mis en place le système de "démocratie industrielle" pour canaliser l'idée des soviets, en Hongrie la bourgeoisie était "sous certaines conditions " prête à reconnaitre les soviets, en Autriche elle les reconnue comme moyen de sauver sa dictature...

Aujourd'hui, les lois Auroux, l autogestion, le Contrôle Ouvrier... jouent un rôle contre révolutionnaire . Combattre aujourd hui les vieux syndicats sans combattre toutes les tentatives de collaboration de classe, c'est faire la moitié du chemin ou pire préparer les ouvriers à la constitution de soviets économiques pour le contrôle Ouvrier .

> " Pour contrôler (disait Lénine en Mai 1917), il faut détenir le pouvoir Si la grande masse du bloc petit bourgeois ne le comprend pas , il faut avoir la patience de le lui expliquer, mais sans lui dire en aucun cas le contraire de la vérité. Si je mets au premier plan le contrôle , en masquant cette condition fondamentale, je dis une contrevérité et je fais le jeu des capitalistes. " Contrôle-moi à ton aise, pendant que je garde les canons. Gave toi de contrôle", voilà ce qu'ils disent Ils savent qu'on ne peut rien refuser au peuple en ce moment ".
>
> 7ème conférence du POSDR

Si les bolchéviques ont pu utiliser le "Contrôle Ouvrier " avec succés, c'est uniquement parce que la poussé de la révolution de février 17 était encore présente avec toute sa force ce qui amoindrisait considérablement les possibilités de récupération économiste, par contre dans les autres pays le contrôle ouvrier a servit la contre révolution.

" DROIT D'EXPRESSION "

EXPRESSION DE
L'ECONOMIE DE GUERRE.

****

Les lois Auroux du 4 août I982, imposaient que dans les entreprises soient mis en place fin février I983 ce que nous connaissons sous le nom de "DROITS D'EXPRESSION DES SALARIES". De quoi s'agit il exactement ?

Il s'agit ni plus ni moins d'une nouvelle mesure visant à favoriser l'association CAPITAL-TRAVAIL et à nous reservir sous un langage de gauche la vieille DPO (Direction par Objectif) et la Réforme Sudreau, dont Stoléru dira :

> "L'on a bien eu tort de mettre aux oubliettes le Rapport Sudreau, ce qui a eu pour seul résultat d'imposer quelques années plus tard le rapport Auroux à la place".
> (LA FRANCE A DEUX VITESSES p.2I9 - I982)

L'obsession constante de la bourgeoisie, à toujours été de détruire le plus possible la ligne de démarcation de classe qui sépare l'ouvrier de l'exploiteur en l'associant le plus possible à participer à sa propre exploitation.

Des milliers d'ouvrages ont été écrit à cet effet, des expériences en tout genre sont continuellement tentées pour amener l'ouvrier à s'agenouiller devant le capital.
Depuis les glorieux évènements de la Commune de Paris et de la révolution d'Octobre, la bourgeoisie est hantée par le spectre du retour donscient du prolétariat sur la scène politique mondiale.
Si l'après guerre a engourdi l'action révolutionnaire de la classe ouvrière, les évènements de mai 68 ne tardèrent pas à apporter dans le monde entier un nouveau démenti sur le soit disant "embourgeoisement ouvrier".
Depuis toute l'Europe ouvrière, cherche au travers des occupations d'usines, des séquestrations, des actes de violences de masse à se détacher des doctrines réformistes et révisionnistes.
La bourgeoisie française c'est même trouvée en but avec une véritable riposte organisée des sidérurgistes, véritable embryon de guerre civile révolutionnaire.

Le glas commença à sonner dans les entreprises et il fallait le plus vite possible remettre de l'huile dans les rouages de toutes les institutions de collaboration de classe et surtout organiser un contrôle permanent et cellulaire des travailleurs.

I - LES TENTATIVES D'ASSOCIATION CAPITAL-TRAVAIL

a) De I968 à I978

Après les évènements de 68, la "Participation" gaulliste faisait figure de plaisanterie à côté de ce que nous allons connaitre sous le régime de Pompidou.

La bourgeoisie française commence seulement à se ressaisir du traumatisme de 68. Dès le début de 1973, le CNPF prend la tête d'une vaste offensive pour la "revalorisation du travail manuel", la fin du misérable système de taylor est annoncée dans la presse du CNPF sous le titre "TAYLOR SALAUD LE PEUPLE AURA TA PEAU". (x)

Pour la première fois, la classe ouvrière entend parler de la "fin du travail à la chaine", de rotation et d'enrichissement des tâches, des horaires libres, de la DPO, des groupes autonomes de production.

A l'époque la grande masse ouvrière ne croit pas à ces nouvelles réformes, elle aura même tendance à en sous estimer l'application. Pourtant la DPO, les groupes autonomes feront leur entrée dans les entreprises , exemples : RHODIACETA, BACO, RENAULT, RADIOTECHNIQUE, GOULET TURPIN, FACOM, LEROY SOMER ...

La grande grève de LIP est sciemment détournée pour servir de tremplin publicitaire à toutes les illusions petites bourgeoises sur "l'AUTOGESTION", sur la possibilité pour les ouvriers de maintenir leur emploi "en prenant leurs affaires en mains". La théorie de "l'ilot socialiste autogestionnaire "de prise du pouvoir" pouvoir après pouvoir devant se substituer à celle de révolution mondiale.

La réalité des faits fut beaucoup plus tragique (on ne peut pas faire l'économie de la révolution), LIP comme d'ailleurs de nombreuses SCOP (Sociétés coopératives ouvrières de production) ne tardera pas à se faire étrangler par le pouvoir ban caire.

Après l'électro choc de 68, le mouvement ouvrier et sa fraction la plus consciente sont en position de force pour résister et contrecarrer les tentatives de collaboration de classe à la base.
La DPO fut immédiatement taxée de "drogue pour ouvriers" et combattue par l'ensemble du mouvement syndical de l'époque. Par exemple au moment ou l'expérience est tentée dans les banques, l'opération est anéantie par la grande grève de 74.
Les évènements de 68, ont redonné confiance à la classe ouvrière dans sa capacité d'être le moteur de l'histoire, l'idée de lutte, d'action directe contre le capitalisme tend à l'emporter sur l'électoralisme. Ceci explique que la défaite de la gauche aux élections n'entamera en rien le moral de la classe ouvrière. En 74, le nombre de journées de grèves est de 3,3 millions, en 76 il passe à 5 .

Pour bien comprendre ce qui vas se passer à la veille des élections législatives de 78, il faut se souvenir qu'après la mort de Pompidou, la première démarche de Giscard sera dès le 17.7.74 de mettre en place un "comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise", ce comité donna naissance à la mi 75 à la fameuse "REFORME SUDREAU" qui fixera de facto les grandes directives que patronat et syndicats s'engageront à faire respecter à leur adhérents.

La réforme Sudreau scélera le consensus social qui ne devait en aucune façon être remis en cause en cas de changement puisque celui ci s'inscrivait dans la stratégie CO GESTIONNAIRE Européenne de la crise.
Après ce 2ème Grenelle à froid, la CFDT commencera la chasse aux militants révolutionnaires. Le premier coup de balai eu lieu après l'affaire des syndicats de soldats et la dissolution de l'Union Départementale de Gironde en décembre 76, en 77 l'offensive contre l'aile révolutionnaire sera plus systématique : exclusion à Renault, dans le PTT, la Banque (BNP), ...
Cette vague d'exclusions, préparait la mise ne place de l'ignoble recentrage de la CFDT, recentrage qui sous des vocables gauches de "Conseils d'ateliers" essayait de faire accepter les principes de la DPO aux militants qui l'avaient combattue.

(x) l'expression était couramment utilisée par l'organisation maoiste "la gauche prolétarienne" à l'égard du ministre Pleven.

Certaines fédérations CFDT qui n'étaient pas dupes, posèrent ouvertement la question :

"Les prérogatives que vous comptez confier aux CONSEILS D'ATELIERS NE conduiront-elles pas à l'instauration d'une nouvelle forme de DPO".

La vérité (comme dit le proverbe) sort de la bouche des enfants.
La CFDT ne sera pas la seule centrale syndicale à ce "recentrer". En effet, il était absolument nécessaire pour la bourgeoisie, que la CGT et le PCF adhèrent eux aussi au grand projet "autogestionnaire" et à la collaboration de classe à trois niveaux de la "réforme Sudreau". L'opération s'effectuera donc après la grande réconciliation du PCF avec le régime autogestionnaire de TITO, le PCF et la CGT entreront donc après se baptême dans la grande famille du "SOCIALISME AUTOGESTIONNAIRE".

b)- La situation après les législatives de I978

Après le bain de jouvence électoral, dans un climat de "paix sociale", la classe ouvrière n'est plus comme en I974 en mesure de prendre sa revanche sur le terrain de la lutte de classe. L'échec de nombreuses grèves, la montée du chomage, et surtout le poison de l'électoralisme avaient progressivement contaminés l'héroïque sursaut de I968. Dès I977, le nombre de grèves chute, il y aura bien 500 000 personnes dans les rues de Paris dès l'application du Ier plan BARRE, mais cette manifestation sera torpillée par la nouvelle gauche autogestionnaire qui ne veut pas de trouble avant les élections.

Si en I979 le mouvement gréviste totalise encore 3,6 millions de journées de grèves en I980 le chiffre tombe à I,7 millions. Cependant le recul du mouvement gréviste va se traduire par une montée de la "violence dans les entreprises". Le CNPF publiera à cette occasion un livre blanc de la violence dans l'entreprise.

En I979, la poudrière de la sidérurgie fait trembler la bourgeoisie : les grévistes s'organisent en groupes de combat, ils mettent à sac la chambre patronale de Valenciennes, occupent l'émetteur TDF de Longwy, attaquent le commissariat de police de Denain...

La situation est elle que le 24/3/80 "la lettre de l'Expansion" fait la révélation suivante :

"Celui-ci (GISCARD) s'intéresse tout particulièrement à l'expression des salariés au niveau des ateliers et des bureaux. Si nous ne faisons rien la dessus il y aura un nouveau mai 68 disent sans se concerter, l'un des membres du gouvernement (le plus proche de Giscard) et le président de l'un des dix premiers groupes industriels français, qui ne cache pas son irritation à propos du conservatisme du patronat."

Ce n'est pas Giscard qui aura le privilege d'introduire la belle réforme. La bourgeoisie en crise préfère passer la main aux autogestionnaires de la crise, quitte à ce que cette gauche passe avec le chausse pied du RPR et le soutien critique des trotskistes (LCR, LO et PCI).

Nombre de journées individuelles de travail perdues pour grève (en millier)

I975	I976	I977	I978	I979	I980	I98I	I982
3869	50II	3666	2200	3656	I674	I476	2257

(source ministère du Travail)

II) LES CONSEILS DE COLLABORATION DE CLASSE.

a) LE CONTEXTE CRISE/GUERRE.

Nous constatons toujours un regain trés net en faveur des " Conseils de collaboration" pendant les périodes de crises qui précédent les guerres. Durant la Iére Guerre Mondiale , l'Angleterre instituait une commission dont la tâche consistait à trouver les moyens de ramener dans la production "un état d'esprit meilleur", grâce aux conseils WHITLEY organes de collaboration entre ouvriers et patronat.

En France,c'est à l'instigation d'Albert Thomas que furent institués les délégués d'atelier ,véritables instrument de propagande du gouvernement et de l'état au sein des entreprises militarisées.

La seconde guerre impérialiste,allait,elle aussi engendrer des formes similaires de collabo--ration. Une nouvelle fois,la classe ouvriére anglaise sera encadrée (pour les besoins de la production de guerre) par des conseils whitley bis : LES COMITES MIXTES,dont l'objectif fut d'établir une collaboration (non plus poncuelle) mais permanente entre l'ouvrier et son exploiteur.

b) UNE COLLABORATION DE CLASSE PERMANENTE.

Dans le contexte actuel (crise / guerre) il est nécessaire de dénoncer le "systéme du droit d'expression des salariés "... non plus comme une vulgaire tentative d'association capital/travail des temps de paix et de reconstruction. Il faut dénoncer ces systémes comme un début d'encasernement du monde ouvrier,avec comme corollaire une collabo--ration permanente et personnalisée avec l'ordre industriel.

En effet,le social-corporatisme qui tend à s'introduire en Europe,se met en place par l' interpénétration de " méthodes libérales " cherchant l'adhésion de la base conjuguée avec l'intervention totalitaire et dirigiste de l'état. Ce systéme est promu en France sous le nom cynique d' "ETATO-LIBERTAIRE "par Alain Minc.

Le corporatisme dit "libéral " ou "spontané " partira des intéréssés eux mêmes et se construira de bas en haut comme ce fut le cas en Suisse durant la 2éme guerre mondiale avec les commissions ouvriéres. Il ne s'oppose au corporatisme totalitaire que par sa forme qui est,plus de susciter que d'imposer.
Le corporatisme de type fasciste,lui,est imposé par l'Etat comme cadre formel auquel il est nécessaire de ce conformer,la loi en faisant obligation. Tels furent les cas en Autriche, en Italie et en Espagne. Le Régime de Pétain,fut dans un premier temps un systéme mixte (étato-libertaire) avant de s'affirmer " étato-totalitaire " le I6 aout I940 .

RESUME DU CHAPITRE I et II

-Il faut retenir,que la bourgeoisie a continuellement perfectionné ses méthodes de collabo ration de classe au cours de la lutte qu'elle mêne contre le prolétariat.

- Que le développement des systémes de collaboration est fonction du flux ou reflux de la lutte des classes,mais aussi du contexte crise/guerre.

- En période de crise/guerre,la tendance n'est plus à l'association pacifique et réformiste de la période de reconstruction. La tendance est à la domination directe et sans masque du capital. La DEMOCRATIE INDUSTRIELLE,les groupes auto-gérés,les conseils d'ateliers... en bref le "parlementarisme d'entreprise" ne font que préparer la classe ouvriére à s'atteller dérriére le char du capital pour la course effrenée de la "productivité et de la guerre ".

III - LA SIGNIFICATION ACTUELLE DES LOIS AUROUX

a) Un bilan évocateur

Pour l'instant, le droit d'expression des salariés en est à sa période d'essai, puisque le 30 juin I985 le gouvernement devra adresser au parlement un rapport relatif à l'application des textes sur le "droit d'expression des salariés".
C'est donc en fonction de ce rapport, qu'une loi déterminera avant le 3I/I2/85 les modalités d'application du droit d'expression. C'est-à-dire que les travailleurs auront l'obligation de se prononcer sur la "marche de l'entreprise" et de passer des "contre contrats" pour atteindre des objectifs.

Malgré toute la propagande effectuée par le gouvernement, malgré l'adhésion de la CGT de la CFDT et de la CFTC au projet autogestionnaire de base, nous savons qu'au mois de juin 83 seulement I7 % des 6000 entreprises assujetties avaient reçu l'accord d'un ou plusieurs syndicats.
Nous savons aussi que les régions fortement industrialisées se situent en dessous de la moyenne nationale (Nord Pas de Calais I2,6 %), (Rhône Alpes et Lorraine I4,7 %).
En somme la classe ouvrière n'est pas partie prenante pour le confessionnal d'entreprise, c'est la CGT et la CGC qui paradoxalement ont signé le plus d'accord.
Pour l'instant, nous pouvons dire que la tentative de faire accepter sous le vocable de "droits d'expression" la vieille DPO est un échec.
Cependant, il ne faut pas négliger que le contexte de crise favorise les tendances "à vouloir sauver son entreprise" de la tourmente concurrentielle, etc...

C'est donc dans une période beaucoup plus faste, que la bourgeoisie fait une nouvelle offensive pour atomiser la classe ouvrière avec le droit d'expression et les groupes autonomes d'une part, et la pulvérisation du temps de travail d'autre part.

L'institutionalisation des "groupes autonomes, cercles de qualité..." ou conseil d'atelier, n'est pas nouvelle, elle se pratique depuis des années dans certains pays d'Europe, avec ce trait commun que le rapport Sudreau soulignait :

> "Le trait commun aux divers pays mérite d'être relevé : c'est l'établissement c'est-à-dire l'UNITE DE PRODUCTION individualisée, et non l'entreprise qui sert de support principal à cette législation".
>
> Réforme Sudreau page 26

b) Une curieuse dépropriation .

C'est cette vulgaire adaptation du droit bourgeois, que Pierre Rosanvallon (théoricien de la CFDT et auteur de "l'Etat Providence") intitule "la dépropriation". En effet, ce dernier s'interroge sur le fait que "l'entreprise comme cellule économique de production et comme collectif de travail est en fait ignorée par le droit qui reste dominé par le code Napoléon".

Ayant fait cette constation, il ajoute "il n'y a pas de solution à cette contradiction souvent soulignée en dehors d'une destruction du droit de propriété des moyens de production". Par cette belle tirade au consonance marxiste Rosanvallon voulait simplement dire qu'il faudrait organiser l'entreprise sur "une base juridique adéquate" à l'image des réformes survenues au Danemark, aux Pays Bas, en RFA,au Luxembourg et en Belgique.
Dans ces pays c'est l'unité de production individualisée et non l'entreprise qui sert de support à cette législation. La "dépropriation" n'est donc qu'une vulggire adaptation du droit bourgeois qui n'a rien à voir avec l'appropriation par la classe ouvrière des moyens de production pour son compte propre.

c) Le retour à la DPO et à la commandite de travail :

Après P. Sudreau et Rosanvallon, c'est l'"Humanité" organe du PCF qui déclare :

> "Les CA sont à l'entreprise la meilleure façon de réaliser l'union à la base et l'avancée démocratique vers des changements fondamentaux ; intervenir sur la marche de l'entreprise...
>
> (Humanité Dimanche du 7/3/80)

Mais attention poursuit l'article :

> "Le CA n'est pas un "Conseil Ouvrier", il réunit tous ceux qui concourent à une même production ou activité, et qui ont un intérêt commun à confronter leurs idées".

Ainsi ingénieurs, techniciens, cadres, patrons et ouvriers auraient un intérêt commun : "le patriotisme d'entreprise" au dessus des classes.
Pour sceller cette sainte alliance, pour le bien commun, tous ces gens en sont revenus à la vieille commandite de travail, et à la défunte DPO des années 70 ou contrat et objectif formaient la base de la collaboration avec l'employeur.

Accusée à juste titre par ses propres militants de vouloir dans sa plate forme de 77 faire passer la DPO en contrebande, la direction de la CFDT répondra :

> "Pas du tout ! la DPO se caractérise par le fait que tout est décidé et cadré d'en haut. Ce que nous proposons est tout à fait différent ; il s'agira pour les CA de PASSER UN CONTRAT avec les conseils d'entreprise ou d'établissement sur la base d'un rapport de force et dans le cadre d'un champ d'activité limité : les conditions de travail".
>
> (Syndicalisme CFDT 23/06/77)

La CGT elle aussi après avoir durant des années critiquée l'autogestion se glissera dans le monde des CA :

> "Composés de travailleurs de l'atelier et du service des conseils pourraient, dans des conditions à établier, se doter d'un collectif, élu et être habilité à PASSER DES CONTRATS avec l'entreprise pour la réalisation de certains OBJECTIFS économiques et sociaux".
>
> (Le Peuple du n° 1046)

Passer des"contrats" pour des "objectifs" n'est ce pas le propre de la Direction par objectif (DPO). La CFDT et la CGT qui autrefois condamnaient la DPO n'ignorent pas de triste expérience le principe de la "BUDGETISATION" ou le chef tout comme le groupe, sont jugés sur leur participation à la réalisation des objectifs. De cela, dépendent la promotion, les primes ou le licenciement.

La mise sur pied des CA, groupes autonomes, ou cercles de qualité est souvent accompagnée de l'utilisation de l'Analyse transactionnelle (AT). Cette méthode enseignée aux cadres des entreprises considère que l'individu est animé par trois états du son "MOI" : le parent, l'adulte et l'enfant (I). Le but principal de l'AT est de désamorcer les petits conflits de personne ou de service porteurs de grèves, maisaaussi d'amener un groupe de travail à passer volontairement un contrat pour la réalisation d'objectif qu'il c'est lui même fixé, à la manière de la commandite de travail et de la DPO.

(I) version moderne du Père, du fils et du Saint Esprit.

d) Rénovation du syndicalisme et démocratie industrielle

Depuis quelque temps, la grande presse s'ennivre sur le sort des syndicats."Le Monde diplomatique de janvier I984 titrait "Les syndicats français et américains face aux mutations technologiques" ; Le journal l'Express du même mois, parlant du "déclin syndical" faisait remarquer :

> "C'est le déclin historique d'un certain modèle de syndicalisme du à la modification de la classe ouvrière. La désagrégation de l'homogénéité ouvrière, la réduction du poids des ouvriers parmi les salariés, la transformation des mentalités".

Encore une fois, le culte de la révolution technique et scientifique était mis en avant pour justifier la mutation gestionnaire des syndicats. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les deux syndicats (CGT et CFDT) sont ceux qui se plaisent le plus à faire publier la chute de leurs effectifs. Cette chute, pour les partisans de l'autogestion et des conseils d'ateliers, n'est pas la conséquence des diverses trahisons de la classe. La cause vient du "dieu robot" et et de la "sainte informatisation". Dire cela c'est se moquer du monde. En effet, l'introduction de la robotique et de la télématique est un phénomène récent (début des années 80) alors que la "crise"du syndicalisme débute en I975 pour s'accentuer à partir de I977. (I) Ce n'est donc pas "les dégats du progrès" (2) qui vous font dire vos "adieux au prolétariat" (3) messieurs de la CFDT, c'est votre culte de l'économie de guerre.

La grande "toilette" syndicale qui se prépare, n'est que le renoncement ouvert de la défense des revendications "qualitatives" au profit des revendications "quantitatives" que le journaliste de l'Express du 20.I raillait en ces termes :

> "La CGT se préoccupe de gestion ; elle "s'ingère dans des domaines qui n'ont jamais été ceux du syndicalisme" en "revendiquant hautement le droit de participer à la gestion, en critiquant violemment la gestion patronale (...) Une telle volonté d'intervention dans la gestion nécessite une conversion totale des militants plus habitués à la manif qu'à l'épluchage des comptes et des bilans".

Après avoir, pendant toute la période de reconstruction de l'après guerre, maintenue la classe dans l'illusion de la lutte pour les réformes, lui avoir jour après jour proné la tactique des petits pas vers .... le socialisme. Les partis et les syndicats réformistes, veulent non plus marchander le prix de la "force de travail" mais celui du maintien de "l'esclavage salarié". La participation à la gestion de l'entreprise, voilà la meilleure garantie de l'emploi et gare à celui qui déroge à la règle (il sera exclu), tel est le sens du "droit d'expression direct des salariés".

Quand Michel Praderie (directeur du Cabinet Auroux) s'en prenait aux syndicats devant un parterre de patrons à Nantes, il justifiait lui aussi le faible taux du syndicalisation par la présence de syndicats extrémistes :

> "Un dernier problème se pose, c'est le rôle du syndicat. Nous avons des hésitations sur la loyauté de certaines organisations syndicales par rapport à l'intérêt général. Il faut que nous puissions mettre sur pied des procédures grâce auxquelles les salariés puissent dire à un moment donné à leur organisation syndicale : arrêtez, vous racontez des conneries !Ce n'est pas un hasard si c'est justement dans notre pays ou le taux de syndicalisation est faible que nous avons des syndicats extrémistes. Il faudrait en arriver à une pulvérisation syndicale.
>
> (FO mensuel juin I983)

La pulvérisation syndicale, ce n'est évidemment pas sa destruction, il s'agit de remettre à l'ordre du jour la démocratie industrielle, c'est-à-dire rénover les principes démocratiques décadents, grâce au "parlementarisme d'entreprise".

C'est donc la vieille idée du Président Wilson de démocratisation de l'industrie fait à l'époque pour canaliser l'idée des soviets, vers la transposition dans l'industrie de la démocratie politique, que les lois Auroux ont déterés. Il ne s'agit nullement de détruire le syndicalisme, mais de l'adapter à l'économie de guerre.

Il faut se souvenir de l'accord passé entre les trades unions et le gouvernement visant à recommander la mise en place des "Joint Production Committees". Les Trades Unions ont à plusieurs reprises demandé que leur création soit rendue obligatoire. Le but est "l'économie de main d'oeuvre et l'accroissement de la production" Dans les grandes lignes, la délimitation de leurs tâches correspond à celle des Conseils Whitley de la précédente guerre. Ils s'abstiennent de traiter (comme les groupes d'expression Auroux) des salaires et du temps de travail. C'est ce qui fait dire à L. Maire (4) :

> "A la lumière de l'expérience, il nous paraît aucontraire que celui qui reconnait LES DROITS DIRECTS DES TRAVAILLEURS dans l'entreprise doit aussi, et à plus forte raison, reconnaître les DROITS DIRECTS que peut exercer l'organisation syndicale agissant sur un plan plus générale, à titre de régulateur".
>
> "Au delà du salariat", édité en 1945 chez Payot p. 317)

De "l'économisme revendicatif", les syndicats CGT et CFDT notamment, revendiquent l'instauration de "communauté de travail", c'est à dire qu'ils orientent la classe ouvrière vers le "patriotisme d'entreprise" "l'économisme participatif". La "révolution technique et scientifique" donnera donc une fois de plus l'occasion au PCF et autres, de redéfinir les composantes du prolétariat. Après avoir volontairement réduit celui-ci au prolétariat industriel, ils vont relacher les filets dans le sens de la "communauté de travail". Il faut donc s'attendre qu'au cours de l'année 1984, une redéfinition de la classe ouvrière fasse la une des journeaux, pour justifier l'alliance communautaire entre les ouvriers, les cadres, les ingénieurs et administrateurs. Il est possible que "l'abolition du salariat" version "le travail n'est pas une marchandise" remote à la surface. En effet, la démocratie industrielle, c'est toujours prononcée dans le sens d'une "rupture" avec le salariat et son remplacement par le travail associé. Ce qui nous amène à penser cela c'est l'application récente d'horaires par groupe de travail, mais aussi l'idée diffusée de salaire par groupe. Ces derniers temps, Rosanvallon (CFDT) parlait de trois pouvoirs d'achat, Delors fit une intervention sur les trois salaires.

Cela présage, que demain, un salaire minimum sera garanti pour tous les membres du groupe de travail, et que le surplus dépendra des aléas de la productivité. C'est ce misérable retour au salaire au rendement qui nous sera présenté comme "abolition du salariat".
Tout se galimatia bourgeois n'est pas nouveau, et il nous faut faire tomber les masques de nos "étato-libertaire" en parlant de leur antécédent : le "GUILD SOCIALISME" (Penty, orage, Hobson ...).

Tout comme les autogestionnaires actuels (PCF.PS.PSU.CFDT. CGT...) le Guild Socialism s' éfforçait de réunir en un même courant le syndicalisme "révolutionnaire" et le fabianisme libéral bourgeois d'une part.

D'autre par comme nos " étato libertaires ",ils prônaient la décentralisation anarchiste (Guildes industrielles nationales) et la centralisation du capitalisme d'Etat.
Procédant de la revendication verbale de l' " abolition du salariat " comme le syndicat Force Ouvriére . Ils considéraient comme " immoral"son maintien . Selon la bonne morale, il faudrait remplacer le "salariat" par le CONTROLE OUVRIER DE L INDUSTRIE dans le cadre d'une programme de nationalisations . Seulement, pour nationaliser, pour passer au "contrôle ouvrier" (prenez le pour vous messieurs de la CFDT, du PSU, des groupes troskistes) il faut que la machine d'état bourgeoise soit détruite par la classe ouvriére en armes, sans celà " C'est purement une falsification intéressée des bourgeois que d'appeler "socialisme" toute intervention de l'état dans le jeu de la libre concurrence " ENGELS

Le Guild Socialismx était ,pour associer dans un même " communauté de travail " les ouvriers, les intélectuels et les techniciens (le PCF revendique cette union de la classe ouvriére avec les ITC pour former un "Front du travail " à la Henri de Man). Le but étant d'administrer l'industrie dans le cadre de l'état bourgeois (" contrôle intérieur"), le guild défendait ainsi l'Etat en lui assignant un rôle "au-dessus des classes " de représentant des intérêts communs des " consommateurs " en contrepoids aux " producteurs " organisés dans les guildes.

Ne voyons nous pas actuellement, la gauche autogestionnaire s'activer pour réunir ouvriers,ingénieurs,techniciens, cadres, consommateurs à la tête des entre--prises nationales ou la gestion tripartite à été remplacée par la gestion quadripartite avec l'intégration de représentants des consommateurs.

En relation avec cette introduction de "monsieur consommateur " dans les conseils d'administration,il nous faut parler de la création par les syndicats d' associations de consommateurs mais aussi de l'incidence de ces associations sur le mouvement ouvrier, notamment au sein des cercles de qualité .

mmmmmmmmmmmmmm
mmmmmmmmmmmmmm

(I) Tableau de l'évolution des éffectifs syndicaux des trois grandes centrales syndicales françaises CGT. CFDT. FO.

ANNEE	Adhérents CGT	Adhérents CFDT	Adhérents FO
I977	2 322 055	828 5I6	955 000
I978	2 I92 862	806 I46	983 000
I979	2 03I I63	775 835	?
I980	I 9I8 583	740 940	?

(2) Livre édité par la CFDT. (3) A. Gorz édt points (4) Patron d'une laiterie Suisse

(5) Un accord de salaire allant dans ce sens vient d'être signé par la (CFDT; FO et CGC) chez Airelec Radial Bronner (chauffage électrique). Cet accord inclus l' attribution d'une prime de compétitivité, versée dés lors que la marge brute d' auto financement atteint 7% du chiffre d'affaire, cette prime égale la masse affectée à la participation;seulement elle peut être majorée ou amputée de tranche d' I/I0 éme par point de marché gagné ou perdu.

e) La politique sociale personnalisée.

En mars 1980, le CNPF (patronat français) organise un colloque sur la " Stratégie sociale des années 80. Ce colloque est particuliérement important, car il va définir pour les années de crise la politique patronale française. Au cours de ce colloque le CNPF annonce tout haut que tous les patrons doivent déclarer la guerre à PROCUSTE (I) et remplacer les revendications du collectivisme syndical par la politique sociale personnalisée.

En fait, ce que vient d'annoncer le CNPF, c'est que la politique traditionnelle des conventions collectives, la politique contractuelle etc... ne peuvent plus se pratiquer comme facteur de paix sociale. Pour le CNPF, il faut que les syndicats comprennent qu'une autre politique contractuelle " contre les avantages acquis " et les "rigidités" émerge comme garante de l'économie de guerre.

La centrale syndicale CFDT fut la premiére (aprés son recentrage) à recevoir les compliments des mass médi pour son réalisme, son solidarisme national et son adhésion à la théorie des " aménagements et arrangements " du corporatiste LYSIS (2)

Quand le CNPF déclare:

" Dans une société comme la nôtre, étouffée par les entrelacs des lois et des conventions, il faut se garder d'accroître la réglementation. Il faut que la régle nouvelle se substitue à la régle ancienne et ne s'ajoute plus à elle " (SRATEGIE DES ANNEES 80 , CNPF mars 80)

Il met fin à toutes les illusions de la période des réformes sociales et des la société de consommation mad in USA. Ce que veut le CNPF c'est "un progrés social " en baisse, dont voici les régles:

" Les accords à envisager doivent être adaptés aux évolutions des situations. C'est ce que nous avons fait avec succés pour l'indemnisation du chômage en remettant en cause le 90% " (3) CNPF mars 80)

La politique de "progrés social " ne peut donc se poursuivre que par le reniement complet par les syndicats de tous les accords, conventions collectives... dont ils se faisaient une gloire précédemment et avec lesquels ils entendaient conquérir pouvoir aprés pouvoir, réforme aprés réforme; l'abolition du salariat. Vous les syndicats déclare le CNPF, il faut rapidement vous reconvertir et signer des accords contractuels en baisse..

"C'est ce que nous voulons faire pour l'organisation et l'aménagement du temps de travail. C'est ce qui serait possible et souhaitable de faire pour la réglementation contractuelle comme réglementaire sur le droit de licenciement " (Stratégie des années 80)

Actuellement, la presse française ne cesse de se scandaliser sur les délais et contraintes du droit de licenciement français par rapport aux USA et aux autres pays d'Europe (4). La politique salariale n'est pas exclue des nouvelles pratiques. La politique "sociale personnalisée " veut introduire l'idée que seul celui qui est animé de l'esprit d'entreprise, de compétition, d'écrasement de ses collégues de travail peut dignement conserver son travail et recevoir une partie de salaire en fonction de la productivité (exemple cité page 9).
La stratégie patronale est simple à comprendre : quand la crise frappe à la porte, quand l'action collective économiste des syndicats échoue, la classe ouvriére tend naturellement à s'atomiser. C'est le chacun pour soi qui prend momentannément le dessus.

Alors sur ce tas de fumier, toutes les idéologies peuvent reprendre racines et notamment la " mystique du travail " dans une version plus moderne . Les nouveaux apôtres de la mystique du travail veulent exorciser ,le salaire et le salariat .

Les lois Auroux interdisent que dans les groupes d'expression les travailleurs parlent de salaire, de temps de travail, de classification. La "Convivialité ", "la Communauté de travail" "le relationnel "... doivent remplacer la " Culture du fric ".(5)

L'argent, le "veau d'or" sur lequel repose la propriété privée est ainsi exorcisé par le capital au profit de la valorisation de l'individu, de son droit à la différence (nouvelle droite) de sa dignité , de ses compétences... La nouvelle société devrait être:

> " Une société où la réalisation des besoins humains fondamentaux, en dehors des besoins matériels de base (besoins d'affirmation de soi, mais aussi d'identification avec les autres, d'unité psychologique et d'enracinement social) passeraient de moins en moins par des actes de consommations matérielles (l'achat d'une voiture,la course à la richesse...") Impasse Capitaliste ?
> CNPF Février 80)

Mais par le " Dépassement de la QUANTITE vers la QUALITE: du niveau de vie vers le genre de vie, de la <u>rémunération</u> du travail vers le contenu et le sens du travail..." (Giscard d'Estaing Démocratie Française 1976)

Qu'ils soient (démocrates, socialistes,libéraux,chrétiens, syndicalistes,fascistes Anarchistes...), tous veulent changer LES MENTALITES, tous veulent prendre en Considération" les compétences" de l'individu,tenir compte de sa "personnalité " de sa"dignité"etc...

> " Au pouvoir de la majorité est opposé celui de la responsabilité de la personnalité. Toute l'organisation de l'Etat devra reposer et découler du principe de la personnalité depuis la plus petite cellule jusqu'au gouvernement suprême. " A. Hitler Mein Kamf.

Tous les anti-communistes se sont toujours évertués à prôner l'individualisme contre le collectivisme, c'est à dire l'individu atomisé,aliéné contre la classe ouvriére agissante et consciente.

Bien avant Hitler,le corporatiste LUCIUS voulait faire contrôler par l' Etat " jusqu au cellules de base" . En 1936 un théoricien libéral suisse déclarait:

> " Qu'on se souvienne de l'état d'esprit de la France de 1936, par exemple ! Préssentant déjà, de façon confuse mais combien angoissante le conflit mondial actuel, la France ouvriére, emportée par ses aspirations, n'était point portée alors à l'examen de réformes conçues autrement que dans un "<u>esprit de masse</u> " . S'étonnera t'on dés lors, qu'elle n'ait pas accordé l'attention voulue à une réforme possible, profonde elle aussi, mais misant avant tout sur la " PERSONNE" au lieu de s'appuyer exclusivement sur la masse " (Au delà du salariat L. Maire éct Payot P 329)

En conclusion: La crise actuelle démontre une nouvelle fois que le <u>front syndical</u> pour les revendications "quantitatives" est entrain de se transformer en "<u>front du travail</u> " à la maniére de celui du néo-socialiste belge Henri de Man qui disait en 1933:

" ... la crise en créant un état de détresse dont souffre outre la classe ouvriére, les classes moyennes et l'immense majorité de la population nous permet de trouver des alliés pour un programme de réformes de structures, que nous ne trouverions pas pour un programme de réforme de répartition.
Pour celà, il faut que nous transformions notre front syndical, pratiquement limité à la classe ouvriére industrielle, en un front du travail qui englobe toutes les couches de la population travailleuses: manuels ou intéllectuels , salariés ou indépendants en vue d'une action commune pour la production des matiéres premiéres et de la force motrice" .

D'autre part, la bourgeoisie veut exorciser de la tête des ouvriers l'idée de salaire et de salariat par la sublimation de l'homme au travail. Celui-ci doit s'émanciper métaphysiquement et se placer au dessus de l'idée marxiste de la force de travail (marchandise, afin de lui rendre "sa dignité d'homme".

La politique sociale personnalisée veut libérer l'ouvrier par restriction mentale, il faut pour celà que l'exploité ne se sente plus exploité et qu'il réalise son émancipation en se sentant l'égal de son patron. Il n'est donc plus nécessaire de supprimer l'exploitation, mais la conscience de l'exploitation, il ne faut pas supprimer l'infériorité, mais le sentiment d'infériorité, il ne faut pas créer les conditions réelles de l'égalité sociale mais le sentiment interne d'égalité, toute la question sociale est du domaine de la "vie intérieure".
Ce qu'il s'agit de réaliser affirmait un partisan du courant solidariste du I9 éme siécle " Ce n'est pas la socialisation des biens, c'est la socialisation des personnes. " Il faut aussi ajouter que la politique sociale personnalisée est aussi développée comme propagande d'état, derniérement pour ne donner que cet exemple, la grande presse française personnalisait la dette extérieure de l'état français entre 8000 et I5000 Frs par personnes.

(I) PROCUSTE : Brigand de la mythologie grecque qui forçait les voyageurs qu'il capturait à s'étendre sur un lit petit ou grand. Il mettait les voyageurs de haute taille sur le petit lit et leur coupait les pieds pour les y faire tenir de même qu'il étirait ceux de petite taille à la longueur du grand lit. Pour le CNPF l' anti-procuste c'est l'anti lutte de classe .

(2) LYSIS : vers la démocratie nouvelle Payot I9I7.

(3) Aprés la révision du chomage économique, les syndicats accepteront en Décembre I982 la réduction des indemnités de chomage de I2 %, puis en I984 de nouvelles attaques contre l'ouverture des droits et aux indemnisations.

(4) L' OIT (Organisation Internationale du travail) a adopté en I982 la convention N° I58 sur laquelle va s'appuyer le CNPF pour licencier sans contrainte . Ce texte contient notamment son Art I4 une disposition concernant les licenciements collectifs, ou il est fait mention de la nécessité d'aucune autorisation pour licencier.

(5) Convivialité: mot inventé par Ivan Illich, en opposition avec la culture marchande et aux types de rapports sociaux (matérialiste, individualiste et égoiste). La nouvelle société devrait se consacrer à des activités de contact et d'échange à fort contenu relationnel et affectif, au lieu de courir aprés l'argent et les satisfactions matérielles . (Résumé de l'article du CNPF Impasse capitaliste Fév 80 P 11)

IV) L'ATOMISATION DES TRAVAILLEURS PAR L ECLATEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL.

a) LES 900 JOURS DE NEGOCIATIONS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL.

C'est en janvier 78,que les premiers contacts entre les syndicats et le patronat eurent lieu afin que s'ouvrent les plus longues négociations sur le temps de travail . Celles ci débute--ront officiellement au mois d'octobre 78.

- LES NEGOCIATIONS DE 1978 -

Les deux premiéres réunions,celles du 17 et 20 octobre seront caractérisées par l'intervention de la CGT . Krasucki ouvre la danse en déclarant:

"Dans le cadre de la durée à 1600 H par an,la CGT peut concevoir bien des choses..."

Dés le début,la réunion ne s'oriente pas vers la réduction(sans perte de salaire) du temps de travail, mais vers l'adaptation de ce temps aux nécessités de l'économie de crise. C'est donc la législation de 1936 qui doit être mise en piéces. Par conséquent les discussions tourneront autour de " l'aménagement du temps de travail " et du "présentéisme ".
Pendant ce temps, Boulin confiait à son acolyte M LUCAS ,le soin de constituer un dossier sur "la réalité du travail à temps partiel ". L'objectif de ce rapport n'est pas de remettre à jour les statistiques sur le travail à temps partiel,mais d'en favoriser le développement et sa promotion
Le 8 décembre,le parlement donne raison à un petit patron des vosges,qui a instaurer en contravention avec la loi la semaine de quatres jours. La presse patronale se félicitera de ce premier coup contre "la statue du Front Populaire ".

- LES NEGOCIATIONS DE 1979 -

L'année 79 débutera par une déclaration de Albert Mercier au bureau national de la CFDT

" Les 35H ne sont pas une revendication immédiate,mais un but à atteindre par étapes diversifiées "

Dés le début,le discours syndical vise à mettre le patronat en bonnes dispositions,d'ailleurs le 17 mars tous signeront un accord réduisant l'indemnisation du chomage. Bien sur pour couvrir cet acte honteux une quinzaine d'action pour "aller vers les 35 H " sera organisée.
En Allemagne,les sidérurgistes venaient de terminer une grêve de 6 semaines pour les 35 H sans succés.
En mai,les négociations reprennent,au cours de la négociation le CNPF avance ouvertement l'idée de " l'annualisation du temps de travail" ce systéme devant entrainer un véritable chamboulement du code du travail et des normes d'exploitation de la force de travail,sera momentanément repoussé par les syndicats voire même l'opposition ouverte de FO.
Le 18 juin,nouvelle réunion,nouvel échec il faudra attendre la rentrée des vacances pour que les négociations se poursuivent.
Entre temps, aprés le rapport lucas,un nouveau rapport,celui de Jean Emile vié est arrivé sur la table du ministre du travail et de la participation. Ce rapport insistera particuliérement sur le " PARTAGE ENTRE DIMINUTION DE LA DUREE DE TRAVAIL ET AUGMENTATION DU POUVOIR D ACHAT "
Au mois de septembre, juste avant la reprise des négociations une tentative est faite pour faire travailler les employés des grands magasins le Dimanche. La réaction est vive, la grêve se déclenche au Printemps Haussman et des manifestations vont se dérouler le 7 et 17 septembre dans toute la profession. Le patronat devra renoncer momentanément à son offensive.

Plus le temps passera et plus l'affaire de "l'aménagement du temps de travail" deviendra une affaire d'état. Il faut se souvenir que le 25 avril Giscard avait demandé à Barre d'activer sa mise en place

Octobre 79,les réunions se précipitent: IO octobre,29 octobre la presse fait état d'un dénouement proche. Les élections de Mai 8I sont suffisamment éloignées pour que la CFDT et la CGT tentent un coup de force pour faire déboucher les négociations.
Le I4 novembre les deux centrales organisent une journée d'action spectacle,alors que dans le plus grand secret la CFDT et la CGC passaient entre elles un accord de principe sur les I800 H annuelles.
Le I5 novembre 79 la négociation échoue encore une fois,puis de nouveau le 8 janvier pour finir le I7 janvier 80 dans les bras du PDG d'air France P Giraudet. Celui ci fut convié de rédiger un rapport (encore un) sur la durée du travail. L'affaire du temps de travail était de nouveau repoussée aux calendes grecques.

-LES NEGOCIATIONS DE I980 -

Barre toujours talonné par Giscard a "prévenu le patronat qu'aprés le rapport Giraudet, il faudra aboutir à des résultats concrets en matiére de durée du travail dans les deux mois suivants " la lettre de l'expansion du II/02/80.
Pour accélérer le mouvement,le gouvernement fera programmer I00 émissions de télévision sur le théme " LE TEMPS DE VIVRE ".

Le 28 avril,le rapport Giraudet est remis au gouvernement. Début juillet les négociations reprennent et tournent mal. Le 3 juillet la CGT repousse le projet du CNPF,le 5 c'est la CFTC et la CGC,le IO la CFDT. Le I6 juillet FO s'entretien avec Barre et c'est l'annonce de la reprise des négociations.

Les autres centrales syndicales reviennent à la charge car elles suspectent Force Ouvriére de s'être entendue avec Barre sur la 5éme semaine et la baisse du temps de travail.
Le I3 aout,E Maire dans un article définit les conditions de reprise des négociations, le I4 aout la CGT tente de coiffer une éventuelle manoeuvre de FO en se déclarant unilatéralement prête à un accord avec le CNPF si la réduction du temps de travail s'éffectue sans perte de salaire et si la 5éme semaine de congés est accordée.

LES ORDONNANCES SOCIALISTES (I98I /I982)

Mai I98I, la gauche (PS.PCF) passe à la gestion des affaires capitalistes, le dossier sur " la durée du travail et la course à la productivité " mis en sommeil pendant le bain de jouvance des élections s'ouvre à nouveau. Le I7 juillet I98I syndicats (I) et patronat signent un protocole d'accord afin de relancer les négociations par branches. Le but de la manoeuvre est de jauger la capacité de résistance de la classe ouvriére à se laisser entrainer vers une baisse de la durée du travail avec perte de salaire . Comme les négociations piétinent et que la classe ouvriére commence à s'énnerver, la réunion bilan de l' automne est reporté fin décembre.
Le I6 janvier 82, le gouvernement intervient avec les ordonnances sur les 39 H, l'ambiguité des textes est telle qu'une vague de grêves éclate dans tout le pays (PTT.SNCF.DOUANES.RENAULT.KODAK.CGE.ALSTHOM BELFORT. ST GOBAIN?. POCLAIN....) pour ne citer que les plus grosses entreprises. Alors que le 3 février M Auroux prétendait imposer les 39 H avec compensation salariale , le conseil des ministres du IO février est contraint face à la montée grêviste de faire dire à Mitterrand ". Pas un travailleurs ne doit craindre pour son pouvoir d'achat à la suite de l'application des 39 H "

Ainsi devait s'achever provisoirement la longue marche réformiste vers les 35 H

(I) La CGT ne signera pas ce protocole tout en y adhérant quant au fond

L'ALIBI DU CHOMAGE ET LE RAPPORT GIRAUDET.

Tout le mécanisme de négociation que nous venons de voir et qui nous a conduit au rapport Giraudet, avait pour alibi la montée du chomage. Il faut donc revenir à l'année I975 pour bien comprendre le processus de " L'ATOMISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ". Dés cette année , la situation.de l'emploi prend un tournant inquiétant, si inquiétant que les pays européens décident de convoquer une conférence tripartite de l'emploi (syndicats,patronat et mi,istres du travail des divers pays membres).

Bien que le probléme de l'emploi soit jugé préoccupant,la conférence se soldera par des manoeuvres de type classiques:

-modération de l'accroissement des salaires
-ralentissement des dépenses publiques.

Le tout accompagné de mesures visant à remplacer la collaboration de classe "occasionnelle" avec les syndicats,par une collaboration permanente de la base au sommet (conseil d'ateliers groupes de progrés, cercle de qualité...).

Ces mesures,prisent au nom des millions de choneurs,ne font que maintenir le taux de profit des exploiteurs en aggravant la situation matérielle et morale de la classe ouvriére . Le chomage est devenu un mal chronique et la "participation à la vie de l'entreprise" se termine pour des millions d'ouvriers au bureau de chomage.

Au Printemps I977,une nouvelle conférence tripartite constate (noter le terme) un "encombre--ment " du marché des demandeurs d'emploi , doublé de la poussée des femmes qui veulent trouver un emploi. La conférence réalise avec effroi, qu'il n'est plus évident que les futurs investissements permettent d'enrayer la montée du chomage, car l'automation et l'informatisa--tion viennent contrarier cette tendance.

Le Bureau International du Travail considére que l'évolution du chomage dans le monde va progresser à la cadence de I00 chômeurs de plus par seconde.

Les élites dirigeantes de la conférence tripartite,ont détéré à leur maniére la vieille réforme du programme de transition de Troski: "LE PARTAGE DU TRAVAIL ENTRE TOUS ".
L'objectif,de toutes les conférences tripartites, des rapports syndicats patrons, est de profiter au maximum du volant de chomage chronique,pour rabaisser les revendications ouvriéres et faire accepter le partage du chomage et de la crise aux ouvriers tout en exploitant sans merci une force de travail à trés haute productivité.

La guerre industrielle que se livre les rapaces capitalistes exige qu'en Europe, la producti--vité,le salaire ouvrier, rivalisent avec ceux du Japon et du tiers monde. Il faut aussi que la force de travail des secteurs obsolétes tende tous ses muscles pour concurrencer dans un combat déloyal les robots les plus puissants.
Il faut encore que la journée de travail soit prolongée afin que l'usure prématurée des machines ne viennent plus ronger les bénéfices.

L'atomisation ou la pulvérisation du temps de travail,son utilisation annuelle "l'annualisa--tion" apparait donc comme une nouvelle tentative de valorisation du capital.

C) La pulvérisation du temps de travail.

Nous venons de voir, que tout au long du processus des négociations sur le "temps de travail", ce n'était point la baisse du temps de travail qui se négo= =ciait mais l'abolition, de la Loi des 40 H de I936 et le décret de 37.

Comme l'annonçait un porte parole du CNPF: Jean Gautier " L'objectif, est de parvenir à un système qui, dissociant le temps de travail des hommes et le temps d'utilisation des équipements, permettrait au aménagement plus satisfaisant de l'un comme de l'autre" L'Expansion d'Octobre 80.

Quand l'alibi du chomage est mis en avant par les syndicats et le patronat , ce n'est pas pour résoudre se douloureux probléme, Syndicats et patronat ont toujours été d'accord à la veille de grands licenciements pour s'attaquer aux chomeurs. En 79, en 82, et en janvier 83 des accords pour la réduction des indemnités ont été signé par tous les syndicats.
Actuellement, on parle même au sein du CNPF de dramatiser volontairement la situa tion pour justifier le futur applatissement du syndicats : à savoir la révision du droit de licenciement.

Nous voyons donc clairement, que se qui intéresse la coalition patronat syndicat ce n'est pas la défense du chômeur . Ce qui les intéresse c'est de gagner la guerre industrielle en licenciant le plus possible d'ouvriers. La publication réguliére de l'augmentation du taux de chomage sert donc exclusivement d'alibi pour instaurer le systéme du " TROQUE " dans les entreprises.

= La baisse du temps de travail avec perte de salaires contre une promesse d'embauche.

= L'implantation du travail en équipe contre embauche (5émé équipe)...

Sans parler des contrats de solidarités.

Le grand marchandage pour le maintien de l'esclavage salarié est de nouveau large ment ouvert mettant à nu que la force de travail est une marchandise comme les autres. Ce retour a un systéme salarial (non conventionnel) c'est à dire n'ayant plus comme référence "les conventions collectives" engendrera nécessairement des luttes économiques massives dans un avenir proche (I)

Pour barrer la route à la reprise du mouvement grêviste, la bourgeoisie vient de mettre au point un systéme complet d'éclatement du Temps de travail en liaison avec le "droit d'expression ".
L'objectif recherché, est de briser la communication horizontale des entreprises au profit de la communication verticale des groupes d'expressions. Il faut que la langue officielle dans les entreprises soit celle de l'état, celle de la disci pline industrielle (réglements intérieurs) celle du "parlementarisme d'entreprise". Il faut pour y parvenir que les patrons brisent toute la communication horizontale "poudriére traditionnelle des grêves " il faut "asceptiser humainement" le travail =leur afin qu'aprés avoir définitivement perdu tout contact avec la nature, il finisse par perdre tout contact avec ses semblables.

L'isolement au travail, la limitation des échanges, des regroupements des travailleurs en même temps et au même moment voilà l'arme que se donne la bourgeoisie en "pulvérisant le temps de travail "

La premiére offensive patronale vers l'éclatement du temps de travail.

C'est au cours des années 70, que la premiére offensive contre la législation de I936 aura lieue avec l'introduction des "horaires libres". C'était la premiére fois que les travailleurs se trouvaient confrontés à une "revendication " qui ne venait pas d'eux mêmes ou des syndicats. Ce n'était pas un hasard,mais le début d'une contre offensive du capital qui commençait à réagir de maniére systématique à la vague de grêves qui suivit les événements de I968.

En I975,la réforme Sudreau,incita les patrons (P 32) à rompre avec leur politique défensive et à organiser dans les entreprises des référendums auprés des salariés sur leurs propositions afin de mettre les syndicats en porte-à-faux avec leur base et les amener petit à petit à se plier à la "démocratie d'entreprise ".

C'est ainsi, que malgré la réprobation de certaines sections syndicales les horaires mobiles seront instaurés,avec l'approbation de la majorité du personnel dans des milliers d'entreprises. En 78 ,7,00 000 travailleurs pratiquaient les horaires à la carte.

Il est bien évident qu'au début,les patrons "fermaient" les yeux sur les petites tricheries souvent organisées avec la complicité des cadres qui par se biais influaient pour briser les grêves, par ex: le cadre ajoute chaque mois quelques minutes ou heures à son subordonné,en échange de quoi, plus d'absentéisme,de grêve,de parlotte avec les collégues ou syndicats. De plus ils furent bien "pratique ses horaires mobiles,car en dehors des petits retards qu'il ne fallait plus justifier,ils permettaient un "adultére" moins risqué .

L'horaire libre ne tardera pas à montrer l'autre face de son visage ,notamment part la possibilité qu'il offre de faire au cours d'une semaine plus ou moins de 40H. Il venait ainsi de porter concrétement un premier coup à la législation de I936 et au systéme des heures supplémentaires.

Avec l'horaire libre,les patrons venaient de découvrir les avantages que pouvaient leur procurer l'éclatement du temps de travail que Fourastié pronait depuis I965. Alors ce fut la grande folie,on ne savait plus quoi inventer pour "aménager " l'exploitation ouvriére et surtout retarder le plus possible la baisse du temps de travail.

Aprés les horaires libres,ce fut l'étalement des vacances,puis les ponts mobiles les congés maternité non payé pour élever son enfant,l'année sabatique,le temps partiel,le temps choisi,le mi temps,le temps partagé,le mercredi non payé pour garder son enfant,le tréizième mois transformé en congé,le temps annuel, la 5éme équipe,le congé sans solde...

Tout celà devait conduire,à la publication par l'institut de l'entreprise d'un document intitulé " STRATEGIE DU TEMPS REMUNERE " dont le but est de promouvoir l'éclatement du temps de travail : "La plus grande innovation sociale des prochaines années va probablement être l'abandon d'une notion unique de "travail à plein temps";la multiplicité des formes d'aménagement du temps et des durées de travail va lui succéder. " (page 4)

(d) COMMENTAIRES SUR LA " Stratégie du temps rémunéré "

Au mois d'octobre I983, l'Institut d'Entreprise, organisme proche du CNPF diffusait dans les milieux patronaux un document intitulé " STRATEGIE DU TEMPS REMUNERE " . Ce document, par sateneur à le grand mérite d'être clair et de ne laisser planer aucun doute sur les intentions du patronat.

Nous allons donc résumer et commenter le plus succinctement possible ce long document de 33 pages.
Dans ce document la politique sociale personnalisée du CNPF est mise en avant continuellement notamment en ce qui concerne les horaires de travail et nous lisons:

PAGE 4

" La plus grande innovation sociale des prochaines années va probablement être l'abandon d'une notion unique de travail à plein temps,la multiplicité des formes d'aménagement du temps et des durées de travail va lui succéder. "

D'entrée de jeu,le patronat fait une véritable déclaration de guerre contre le systéme du temps de travail protégé jusqu'à aujourd'hui conventionnellement.

PAGE 5

Il est dit, notez bien "...il serait souhaitable dans un premier temps de garder l'appellation "plein temps " dans une fourchette de I500 à I800 H par an. " A l'intérieur de cette fourchette pour le travail à "plein temps" , nous pourrions alors parler d'horaires collectifs multiples " et il est précisé plus loin que les I500 H sont citées volontairement afin de montrer " qu'il n'est pas question dans notre esprit d'imposer le maintien d'un cadre hebdomadaire depréférence pour le calcul de la durée du travail ", Cependant poursuit le document " Il faut même beaucoup d'aménagement pour que la réduction soit acceptable ". Il est même conseillé de pousser vers une réduction " plus individuelle que collective ".

PAGE 6

La compensation salariale est repoussée en ces termes: " lier systématique--ment partage de l'emploi et compensation salariale défavorise les consommateurs et les demandeurs d'emploi " Cette argument reprend sans détour les idées réaction naires et corporatistes des Guild socialism en opposant consommateurs et travailleurs.

PAGE 7

La vieille idée énnoncée lors des négociations sur le temps de travail est reprise " Introduisons une rupture explicite entre le temps de travail des hommes et le temps de travail des machines ". Celà signifie, que les postes de travail ne doivent plus être personnalisés, puisqu'ils sont " occupés sur des plages horaires mieux adaptées aux besoins de l'entreprise ". La polyvalence c'est-à-dire le systéme " bouche trou " est ainsi facilité par la personnalisation des horaires et paradoxalement par la dépersonnalisation du poste de travail.

PAGE IL/I2/I3

Il est dit qu' il faut " utiliser plus intensément les outils de production " " Qu'il s'agisse de "cercle de qualité" ou de " groupe de progrés" ou de toute autre méthode. Parvenir à motiver les hommes est devenu un aspect essentiel de la gestion des entreprises. L'aménagement du temps peut rendre de précieux services en ce domaine car il permet de motiver les hommes à la fois dans leur travail..." " parvenir à des rythmes de travail individualisés en fonction des hommes et des tâches " mais attention individualisation " n'exclut pas de fixer des contraintes à respecter collectivement approche "groupe autonome ".

V) UTILISATION DES EQUIPEMENTS,PRODUCTIVITE ET TEMPS DE TRAVAIL.

a) LE DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL EN EQUIPE.

Tous les rapports sur le temps de travail (BOULIN, CHALANDARD,LUCAS, GIRAUDET...) arrivent à cette conclusion: La situation de crise,et de grave stagnation doit conduire à une meilleure utilisation des équipements.

Celà veut dire,que les capitalistes veulent faire tourner à "plein tube",la nuit,le jour, les week end, en équipe chevauchante ...Les usines les plus modernes,mais aussi le secteur tertiaire.

En septembre I980, "l'Observateur de l'OCDE" faisait état des intentions rationalisatrices en ces termes:

> "Le partage du travail devrait s'accompagner d'un accroissement de la productivité" mais aussi inciter "Les entreprises à utiliser leurs équipements de ma-niére plus intensive,par le travail posté,par l' organisation du travail entre des équipes se relayant sur une semaine de travail plus longue etc..."

La même année,dans son rapport du 22 avril 80, P. Giraudet a le mérite (contrairement à la propagande syndicale) de ne pas masquer que la réduction du temps de travail sur le cycle annuel permettra à 20% ou 25% des entreprises de développer le travail en équipe (page 23)

En effet,Giraudet se plaint (p 35) qu'à l'étranger " l'utilisation des équipements et des outillages soit plus élevée qu'en France,quelquefois dans une proportion considérable". Le journal " le monde " du I6/2/82 faisait état que dans l'industrie automobile française la durée d'utilisation des équipements était de 3700 à 4000 H par an,alors qu'aux USA elle atteint 6I50 H et au japon 4000 à 4600 H.

Cette contradiction entre l'utilisation des machines et son amortissement prend une dimension nouvelle avec l'accroissement du phénoméne de l'obsolescence des équipements.
Ce phénoméne qui était encore marginal à l'époque ou Marx écrivait ce qui suit, c'est considérablement intensifié aujourd'hui.

> " L'usure matérielle de la machine (faisait remarquer K.Marx) ne provient pas seulement de l'usage,mais aussi de l'inaction: La machine s'use comme une épée qui ne sert pas se rouille dans le fourreau. C'est la destruction par les éléments et cette usure se trouve jusqu à un certain point dans un rapport inverse avec l'usage de la machine.
> En outre,la machine subit en quelque sorte une usure morale. Des machines du même type peuvent se construire à moins de frais ou d'autres perfection-nées lui faire concurrence ? D'une façon comme de l'autre,sa valeur d' échange s'en trouve diminuée. Dans les deux cas,si jeune et si vigoureuse qu'elle puisse être sa valeur n'a plus comme expression le temps de travail éffectivement <u>réalisé dans la machine</u>,mais le temps nécessaire à sa propre reproduction ou à celle d'une machine meilleure.
> Elle se trouve donc avoir plus ou moins diminué de valeur. Plus est courte la période nécessaire à la reproduction de sa valeur totale,et moindre est le danger d'usure morale;et plus la journée de travail est longue,et plus cette période est courte." LE CAPITAL.

Pour se donner une idée chiffrée de l'incidence de cette usure prématurée des machines dans la période actuelle,nous allons prendre un exemple cité par Joel Le Quément dans son livre " LES ROBOTS ".

L'exemple consiste à comparer le taux de rendement d'un robot de soudure par point qui fonctionne d'abord en Ix9 H (un poste),puis en 2 x 9 H (2 postes successifs); les taux de rendements sont respectivements de I8 % pour une équipe et de 5I % pour 2 équipes.

Il ne fait aucun doute que le passage à 3,4 ou 5 équipes ne peut qu'accentuer les taux de rendements. Quand on compare le taux d'utilisation des machines et de l'industrie automobile américaine et japonaise on se rend compte que la pression du capital français va s'accentuer au cours des mois qui viennent pour faire sauter toutes les " rigidités " qui entravent la mise en valeur du Capital .

Deux exemples significatifs:

LE CAS DE LA THOMSON D ANGERS.

Pour rentabiliser les investissements (40 millions de francs par an depuis 4 ans) dans une entreprise composée de 60% de femmes,la direction décide de généraliser le travail en équipe.
La premiére vague se fait en juin 8I et concerne I30 salariés de l'usine,ceux qui n'acceptent pas le travail en équipe sont licenciés avec un an de salaire. Ils seront 350 dans ce cas.
Comme celà ne suffisait pas,une deuxiéme vague interviendra aprés que les ordonnances "socialistes" eurent abolies l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, c'est désormais 800 personnes qui seront soumises au travail posté.
Récemment,la 3éme vague devait toucher 250 personnes,dont 40 seront elles aussi licenciées pour leur refus de travailler en équipe.

LE CAS D ALSTHOM ATLANTIQUE BELFORT.

Dans cette entreprise (7600 salariés) sur un groupe de 50 000 salariés, le patronat se basant sur l'Art. L 22I/5/I de l'ordonnance du I6 janvier 82 se sentait soutenu pour ouvrir une brêche dans l'obligation du repos dominical.

Le I0 février 83,la direction de Belfort réunit les syndicats (CGT.CFDT.FO) Elle souhaite instaurer une 4 éme équipe qui travaillerait deux fois douze heures; or l'ordonnance n'autorise un dépassement que de I0 H.

L'accord est scandaleusement signé le I5 mars par la CGT et la CFDT, l'inspecteur du travail approuve alors qu à cette date l'accord n'est pas légalement valable (les décrets de dérogation sortiront le I0 juin 83)

Ainsi à l'atelier des Ailettes,la direction peut faire travailler sur 5 postes de travail,en horaire de fin de semaine 2 X I2 H (le samedi et le Dimanche que ces jours soient fériés ou non , I0 ouvriers " volontaires ".

Le développement du travail posté,n'est pas seulement motivé par "l'utilisation maximum des équipements". En effet, plus la réserve de main d'oeuvre est importante et plus le capital peut indroduire ce type de travail et ce d'autant plus qu'un travailleur posté devient lui aussi "obsoléte" entre 35 et 40 ans. c'est d'ailleurs ce que fait remarquer Mr. Kabaj (I) .

" [illegible] Si le chômage sévit, il y aura une tendance à augmenter les éffectifs des travailleurs postés ainsi que le coefficient de roulement . Il nous semble que les systémes de travail par équipes multiples pourront alors être acceptés plus aisément car

(I) Mr; Kabaj : Directeur de recherche à l'institut d'études des problemes de travail et des questions sociales de Varsovie.

" on y verra un moyen d'occuper des chômeurs, et une forte élévation du coéfficient de roulement paraîtra justifiée et rationnelle non seulement pour des motifs économiques mais aussi au regard de considérations d'ordre social et humain "

(L'organisation du temps de travail dans les pays industrialisés B.I.T I980 page 84)

Aprés avoir servi d'alibi au "partage du travail",le chômage doit aussi servir d'alibi au renforcement du travail posté . La bourgeoisie essaye toujours de justifier ses crimes, le renforcement barbare de son exploitation par des justifications " humaine",la production de guerre de la france n'est elle pas aussi présentée continuellement comme créatrice d'emplois... Si actuellement le travail posté fait l'objet d'une publicité anti-chômage c'est pour masquer aux yeux des ouvriers les fondements actuels de la crise mondiale. Pour masquer que dérriére l'introduction de la 5 éme équipe se cache le renvoi des immigrés et l'accroissement du chômage justement par le développement du travail posté.

" La progression du recours au travail par équipes est accélérée par la concentration et l'automatisation,elles mêmes liées à la croissance de la taille des entreprises et à la intégration de moyens de production et de gestion. Ces derniéres caractéristiques de l'évolution des sociétés industrielles sont à leur tour influencées par les formes de compétition relatives à la maîtrise des biens des marchés et des pouvoirs; ainsi,la progression du recours au travail par équipes apparaît comme un fait significatif dans les sociétés industrielles contemporaines.(...) En outre,une augmentation de la demande de production , la recherche de la satisfaction de besoins nouveaux , les exigences d'une compétition plus serrée et le souci d'accroître l'emploi pourraient renforcer le désir de recourir au travail par équipes , aussi bien dans l'industrie que dans les services." (B.I.T p 23)

Ce qui inquiéte la bourgeoisie , c'est la contradiction entre son désir d'utiliser au maximum les équipements les plus modernes et la rétisence des ouvriers français à travailler en équipe :

" Il est bien évident que si l'on veut transférer à nouveau ces emplois (le travail posté) des étrangers aux français,en raison de la crise de l'emploi,il ne suffira pas d'aménager les tâches et les ambiances physiques des postes . Il faudra encore considérer les réticenses croissantes des travailleurs français vis à vis du travail posté " Rapport Wisner/Carpentier sur le travail posté juin 76.)

Pour rendre plus acceptable le travail posté les syndicat revendiquent l'introduction d'une 5 éme équipe à 33 H 36.

b) LA 5 éme EQUIPE EN QUESTION

Au cours des années 70,les milieux patronaux les plus développés sur le plan industriél,les plus imbriqués dans l'internationalisation du capital vont découvrir que la grande entreprise ne peut plus se développer sans tenir compte de l'évolution des "coûts sociaux" " Encore convient il (fait remarquer L Davis porte parole du patronat) de ne pas s'en tenir à la notion de coût minimal d'une production,c'est le coût de production d'une unité de produit comprenant uniquement les dépenses immédiates de travail direct de fourniture et de frais"

Ce que la bourgeoisie appelle des " coûts sociaux" : C'est l'incidence des phénoménes sociaux (absentéisme croissant, refus du travail, rotation du personnel, sabotage...) sur les coûts de production .
D'ou depuis quelques années la ressurgence de la fameuse "économie sociale". Pour lutter contre la désafection envers le travail posté, le gouvernement décide en I979 d'introduire le systéme de la 5 éme équipe expérimenté depuis I975 aux pays bas (OKTO, à Winschoten,et K.S.H,à Koog aam de zaam). En France c'est au départ le syndi=cat CFDT qui en fera la promotion. Dans la revue (CFDT aujourd'hui) de juillet 79 les prêtres sociaux vont s'évertuer à démontrer aux patrons d'usines l'avantage de l'introduction de la 5éme équipe :

> " A quatre équipes, les entreprises ont la plupart du temps besoin d'un éffectif réel supérieur à l'éffectif théorique pour faire face aux absences (absentéisme, maladies, accidents, congés). Le rapport éffectif réel éffectif théorique à cinq équipes ne sera,pas obligatoirement celui constaté pour quatre équipes " (Fiche 4 et 5)

En effet même si le patronat fait quelques embauches, celui ci gagnera largement sur la compensation salariale et la chute de l'absentéisme. Un document récent de l' ANACT (I) nous fait l'étalage de certains accords sur la 5 éme équipe depuis l'ordon--nance du I6 janvier 82 .
Par exemple, il faut savoir que la perte des primes notamment:

primes pour travail de nuit
" " travail du dimanche et jours fériés
" " de casse croûte de récupération...

peuvent représenter de 20% à 30% du salaire d'un ouvrier. C'est donc cette partie de salaire qui sera l'enjeu de l'application de la 5 éme équipe comme le démontrent les deux accords qui suivent.

L'ACCORD BSN du 20 janvier 82 signé par : CFDT . CGT. CGC. FO.
Cet accord introduit la perte de rémunération pour nuisances:

" La perte de rémunération liée à la diminution de ces nuisances sera compensée provisoirement sous forme d'une prime pendant une durée maximum de I8 mois à compter du passage à 5 équipes.
Cette prime sera progressivement réduite à raison de 30% aprés 6 mois , 60% aprés I2 mois, I00% aprés I8 mois ." (page 29 brochure de l' ANACT.)

L'ACCORD DE LA METALLURGIE 30 mai 83 : CFDT.CGT.FO.

Celui ci introduit le principe de la baisse du temps de travail en fonction de la productivité.

" programmation des étapes de réduction du temps de travail, en fonction des besoins, structurels et conjoncturels, de bonne marche des établissements et de leurs ateliers et services."

D'autres accords comme celui des industries chimiques procéderont à une compensation salariale, sur les augmentations à venir, les idées en ce domaine ne manquent pas.
Quant à la création d'emplois, parlons en . Prenons l'exemple de BSN copieusement cité par l' ANACT page 83 :

(I) " Les 35 H dans le travail posté continu"

Le systéme à 4 équipes fonctionnait ainsi:

81 personnes par équipe (73 + 8 pour les absences et remplacements).

Au total : 81 personnes X 4 équipes = 324 personnes.

Le systéme fonctionne avec 5 équipes:

65 personnes par équipe (62 + 3 pour les absences et remplacements).

Au total: 65 personnes X 5 équipes = 325 personnes .

Nous constatons que les gains de productivité de BSN sont égals à la diminution du temps de travail. Le patron ne perd rien, au contraire il gagne sur le montant des compensations salariales cité précédement.

Nous comprenons mieux, avec le schéma ci - dessus pourquoi la CFDT disait en 1979:

" Au niveau national la création d'emplois nouveaux est aujourd'hui associé à tout un systéme d'aide (prêts de l'état, de la DATAR, avantages fiscaux proposés par les communes, les départements ,etc..) Le coût de ces créations d'emplois est souvent supérieur au coût réel de la 5éme équipe "

(Fiche 4 page 69)

Nous voyons donc , que la revendication de la 5éme équipe que demandent tous les syndicats n'est qu'une revendication capitaliste, un moyen d'adapter le temps d'exploitation des hommes aux nouvelles technologies (informatisation robotique...)

****

ERRATA.

Page 1: Lire 5éme ligne (resservir) / page 2: 40 éme ligne, lire (changement de gouvernement) page 3: lire 5 éme ligne (se recentrer) / page 4 (instruments) (ponctuelle) page 5: rayer (contre) à coté de contrat ,lire (constatation en bas de page et (aux consonances marxistes) / page 6: glissera dans le moule au lieu de glissera dans le monde) page 7 : Iére ligne (s'énivre) et en milieu de page inverser qualitatives et quantitatives page 8: (remonte à la surface)/ page 14 (calendres grecques) /page 15 (mesures prises) page 16 : 6éme ligne (un aménagement) (des syndicats) au lieu de du.

****

AUX LECTEURS

Aprés plusieurs années de réflexion et d'étude sur la question de la " DEMOCRATIE et de L'ETAT ",la question du caractére des guerres , du socialisme en un seul pays, des luttes de libération nationale, du parlementarisme... Notre groupe à décidé de rompre définitivement avec le mouvement dit " Marxiste Léniniste".

En effet, nous considérons aujourd'hui, que les acquis théoriques les plus féconds des derniéres décennies proviennent essentiellement des " gauches communiste " Italienne (Bordiga) et germano Hollandaise ainsi que la revue "Bilan".

Quand le mouvement Marxiste Léniniste français a éclaté, il a donné naissance à des prises de positions (de divers groupes) qui tendaient à converger avec celles des " Gauches communistes" notamment: critique des "fronts populaires" caractérisation de la 2 éme guerre mondiale comme impérialiste, critique du parlementarisme et du syndicalisme, des luttes de libération nationale... Cependant ces démarcations resteront dans la majorité des cas incompléte parce que rivées aux principes du léninisme. Deux groupes (celà fait trois avec le notre) parviendront à rompre suffisament pour se situer sur les positions des " Gauches Communistes": il s'agit de L'EVEIL INTERNATIONALISTE et de L'INTERNATIONALISTE de (Besson).

Nous considérons aujourd hui que la lutte contre la démocratie doit s'opérer non seulement sur la forme mais aussi sur le fond. La démocratie c'est l'essence même du capital, la communauté qui détruit toutes les autres. Le communisme en tant que communauté humaine ne péut s'imposer qu'en détruisant de fond en comble la démocratie.

...

De celà découle,la lutte intransigeante contre toutes les fadaises démocratiques du "droit des peuples à disposer d'eux même", l'électoralisme,le syndicalisme, les fronts a-classiques...

Les guerres actuelles, celles du capitalisme décadent (impérialisme) ne sont que l'expression de la contradiction fondammentale entre les Forces Productives et les Rapports de Production. Les guerres impérialistes sont donc avant tout anti- communiste anti- ouvriére. L' aspect repartage du monde est un concept démocratique bourgeois qui masque le caractére réel des guerres modernes et justifit son bien fondé (notion d'agresseur et d'agressé, notion de guerre démocratique contre les dictatures... guerre du peuple ou démocratico-nationale...

Prochainement, nous aurons l'occasion d'approfondir nos critiques, notamment par un article sur la longue marche du mouvement ML pour sortir du bourbier opportuniste.

Pour toute correspondance écrire à:

B. DUCHEMIN Librairie l'Herbe Rouge

I bis rue d'Alésia Paris I4 éme.